

Programme de formation

B1, B1v, B2, B2v, BC, BR, H0v, BE essais, mesurages et vérifications

Formation initiale



EN PRÉSENTIEL

ou

EN VISIO-FORMATION

Nombre : 12 stagiaires maxi

Durée : 3 jours

Dates et lieux : nous contacter

Réf. : HAB.I.E.BRE



Personnes concernées

Personnel électricien Basse tension - Consignation et intervention de dépannage :

- Personnel chargé d'exécuter des consignations
- Personnel chargé d'exécuter des interventions de dépannage



Pré-requis

- Avoir des connaissances techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage



Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions de dépannage effectuées sur des équipements ou installations électriques



Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous groupe
- Moyens multimédias et audiovisuels
- Utilisation du jeu de plateau Satefy Elec[®] pour l'apprentissage de la NF C 18-510 par les stagiaires **(création exclusive NDIngénierie)**
- Livret de prescription électrique et mémo d'habilitation électrique remis à chaque apprenant
- Une carte personnelle (type carte de crédit) vous sera remise et vous permettra de retrouver facilement : votre mémo d'habilitation électrique, votre livret de prescription électrique, votre attestation de capacité et la date de votre prochain recyclage



Évaluation / validation

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de Q.C.M à la fin du stage (durée : 60mn)
- Evaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la dernière demie-journée (dont 1h pratique)

B1, B1v, B2, B2v, BC, BR, H0v, BE essais, mesurages et vérifications

Formation initiale

Programme

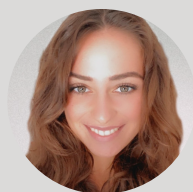
Enseignement théorique (2 jours) :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C 18-510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation :
 - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
 - Chargé de consignation BC : rôle et limite des opérations
 - Chargé d'intervention BR : rôle et limite des opérations
- Prescriptions et procédure d'exécution des consignations : consignation en 1 ou 2 étapes, analyse de risques
- Prescriptions, mesures de prévention et procédure d'exécution des essais ou des interventions de dépannage
- Connaître et renseigner les documents applicables aux interventions et consignations
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage spécifiques aux consignations ou aux interventions
- Matériels et outillages B.T et T.B.T : fonction et mesure de protection, séparation de circuit, T.B.T.S, T.B.T.P, emplacements exposés ou exigus
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

Enseignement pratique (1 jour) :

Etre capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables
- De mettre en oeuvre les procédures de consignation dans le cadre des travaux
- De mettre en oeuvre les opérations de consignation, déconnexion, dépannage, mesurage et essais, lors d'une intervention
- De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie



Lou CACOUAULT

Assistante de direction

☎ 02.46.65.08.91

🌐 www.ndingenierie.fr

✉ assistante.ndi@gmail.com

📍 62 Rue George Sand - 37 000 Tours



En cas de personnes en situation de handicap, merci de prévenir la référente handicap de l'entreprise afin d'étudier ensemble votre situation ☎ 02.46.65.08.91